



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Informatics Professional Services Division/Division des  
services professionnels en informatique

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Quebec

K1A0S5

<b>Title - Sujet</b> AFCCIS - Professional Services	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8485-205588/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8485-205588	<b>Date</b> 2021-06-30
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$IPS-004-39627	
<b>File No. - N° de dossier</b> 004ips.W8485-205588	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2021-07-22</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Patel, Ankoor	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 004ips
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 858-9403 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> W8485-205588/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 002	<b>Buyer ID – Id de l'acheteur</b> 004ips
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> W8485-205588	<b>File No. – N° du dossier</b> 004ips W8485-205588	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

## MODIFICATION N° 002

---

La présente modification vise à modifier la demande de propositions (DP).

### MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS :

- 1. À la page 1 de la DP, « L'invitation prend fin le » :**  
Supprimer : 2021-07-15  
Insérer : 2021-07-22
- Mise à jour de la Pièce jointe 4.3 – Barème de prix.
- Mise à jour de la Pièce jointe 4.2 : Critères techniques cotés (CTC) – Volet de travail 2 et de l'Appendice C de l'Annexe A – Volet de travail 2.

### QUESTION ET RÉPONSES :

#### Question n° 4 :

**Référence : Spécialiste en soutien des réseaux, niveau 2, exigence obligatoire O-8 :**

*« ... un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que spécialiste en soutien des réseaux... »*

Veillez confirmer que l'État accepte un diplôme d'études collégiales de deux (2) ans en technologie électronique pour répondre à cette exigence.

#### Réponse n° 4 :

Oui, un diplôme en technologie électronique sera accepté pour cette exigence.

#### Question n° 5 :

**Référence : Définition d'un environnement comparable :**

*« ii. Hyperviseur VMWare vSphere 5.x et versions ultérieures. »*

Il est possible de répondre à la première exigence obligatoire de chacune des grilles de ressources en possédant dix (10) ans d'expérience dans la catégorie acquise dans les quinze (15) dernières années dans un environnement comparable, tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation. VMWare vSphere 5 ayant été publié en 2011, il n'est pas possible de répondre à l'exigence d'un environnement comparable pour cette version dans la période indiquée. Veuillez confirmer que les versions antérieures de VMWare seront acceptées pour démontrer une expérience de dix (10) ans au cours des quinze (15) dernières années.

#### Réponse n° 5 :

Oui, l'expérience de travail avec des versions antérieures de VMWare sera acceptable pour satisfaire à l'exigence des 10 ans.

<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> W8485-205588/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 002	<b>Buyer ID – Id de l'acheteur</b> 004ips
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> W8485-205588	<b>File No. – N° du dossier</b> 004ips W8485-205588	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

**Question n° 6 :**

**Référence : Barème de prix, volets de travail 1 et 2 :**

Veillez confirmer que « Taux quotidien ferme ou taux médian » est une erreur, et qu'il faut lire « Taux quotidien ferme ».

**Réponse n° 6 :**

C'est exact, il s'agit du taux quotidien ferme. Veuillez consulter la pièce jointe 4.3, Barème de prix à jour ci-dessous.

**Question n° 7 :**

**Point (b) Services professionnels – Ressources de la section 5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires de la partie 5, Attestations et renseignements supplémentaires, page 37 :**

*« Si le soumissionnaire a proposé une personne qui n'est pas un de ses employés, en déposant une soumission, il atteste qu'il a la permission de la personne d'offrir ses services pour l'exécution des travaux et de soumettre son curriculum vitae au Canada. Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir une confirmation écrite, signée par la personne, de la permission donnée au soumissionnaire ainsi que de sa disponibilité. »*

D'après notre expérience, des soumissionnaires soumettent des CV de candidats sans avoir l'intention de les placer, dans le but de remporter le contrat. En outre, nous savons par expérience que le fait de demander aux candidats des formulaires d'autorisation de soumissionner signés élimine ce risque. Veuillez confirmer que les soumissionnaires doivent fournir des formulaires d'autorisation de soumissionner signés dans leurs propositions.

**Réponse n° 7 :**

Selon le point (iii)(b) de la section 5.1 de la DP, le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir une confirmation écrite, signée par la personne, de la permission donnée au soumissionnaire ainsi que de sa disponibilité. Par conséquent, il n'est pas nécessaire que les soumissionnaires fournissent un formulaire d'autorisation de soumissionner signé avec leurs propositions, mais un tel formulaire sera demandé par l'autorité contractante au besoin.

**Question 8 :**

**Référence : C-4, Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 2**

Tel qu'il est rédigé, le critère C-4 disqualifie de nombreuses ressources de grande qualité qui ont accompli le travail requis tout au long de leur carrière, mais qui n'ont pas travaillé pendant de longues périodes avec le MDN et d'autres ministères classifiés du GC. Afin d'améliorer le bassin de ressources qualifiées, veuillez modifier le barème de l'exigence de la manière suivante :

- ≥ 1 an = 1 point
- ≥ 2 ans = 2 points
- ≥ 4 ans = 3 points

<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> W8485-205588/A	<b>Amd. No – N° de la modif.</b> 002	<b>Buyer ID – Id de l'acheteur</b> 004ips
<b>Client Ref. No. – N° de réf. De client</b> W8485-205588	<b>File No. – N° du dossier</b> 004ips W8485-20558	<b>CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME</b>

**Réponse 8 :**

Le Canada accepte d'apporter les changements demandés. Veuillez consulter les versions mises à jour de la Pièce jointe 4.2 : Critères techniques cotés (CTC) – Volet de travail 2 et de l'Appendice C de l'Annexe A – Volet de travail 2.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.  
REMARQUE : UNE SOUMISSION DÉJÀ PRÉSENTÉE PEUT ÊTRE MODIFIÉE  
AVANT LA  
DATE DE CLÔTURE. LA CORRESPONDANCE CONCERNANT UNE  
MODIFICATION DOIT INDIQUER LE  
NUMÉRO DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS ET LA DATE DE CLÔTURE DES  
SOUMISSIONS ET DOIT  
ÊTRE ADRESSÉE À :  
RÉCEPTION DES SOUMISSIONS  
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA  
PLACE DU PORTAGE, PHASE III  
HALL PRINCIPAL, SALLE 0A1  
11, RUE LAURIER  
GATINEAU (QUÉBEC) K1A 0S5**

**PIÈCE JOINTE 4.3**  
**BARÈME DE PRIX**  
**VOLET DE TRAVAIL 1**

**VOLET DE TRAVAIL 1**

**Période initiale du contrat :**

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>ANNÉE 1</b>		
(A)	(B)	(C)
Catégorie de ressource	Niveau de compétence	Tarif quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	NIVEAU 3	\$
B.9 Développeur de didacticiel	NIVEAU 3	
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	NIVEAU 2	
C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI)	NIVEAU 3	
I.9 Administrateur de système	NIVEAU 2	
I.9 Administrateur de système	NIVEAU 3	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 2	
P.1 Expert-conseil en gestion du changement	NIVEAU 3	
P.6 Administrateur de projet	NIVEAU 3	
P.7 Coordonnateur de projet	NIVEAU 3	
P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité	NIVEAU 2	\$

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>ANNÉE 2</b>		
(A)	(B)	(C)
Catégorie de ressource	Niveau de compétence	Tarif quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	NIVEAU 3	\$
B.3 Conseiller d'affaires	NIVEAU 2	
B.9 Développeur de didacticiel	NIVEAU 3	
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	NIVEAU 2	

C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI)	NIVEAU 3	
I.9 Administrateur de système	NIVEAU 2	
I.9 Administrateur de système	NIVEAU 3	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 2	
P.1 Expert-conseil en gestion du changement	NIVEAU 3	
P.6 Administrateur de projet	NIVEAU 3	
P.7 Coordonnateur de projet	NIVEAU 3	
P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité	NIVEAU 2	\$

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>ANNÉE 3</b>		
<b>(A)</b>	<b>(B)</b>	<b>(C)</b>
<b>Catégorie de ressource</b>	<b>Niveau de compétence</b>	<b>Tarif quotidien ferme</b>
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	NIVEAU 3	\$
B.3 Conseiller d'affaires	NIVEAU 2	
B.9 Développeur de didacticiel	NIVEAU 3	
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	NIVEAU 2	
C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI)	NIVEAU 3	
I.9 Administrateur de système	NIVEAU 2	
I.9 Administrateur de système	NIVEAU 3	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 2	
P.1 Expert-conseil en gestion du changement	NIVEAU 3	
P.6 Administrateur de projet	NIVEAU 3	
P.7 Coordonnateur de projet	NIVEAU 3	
P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité	NIVEAU 2	\$

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>ANNÉE 4</b>		
<b>(A)</b>	<b>(B)</b>	<b>(C)</b>
<b>Catégorie de ressource</b>	<b>Niveau de compétence</b>	<b>Tarif quotidien ferme</b>
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	NIVEAU 3	\$
B.3 Conseiller d'affaires	NIVEAU 2	
B.9 Développeur de didacticiel	NIVEAU 3	
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	NIVEAU 2	
B.12 Spécialiste en soutien des réseaux	NIVEAU 3	
C.3 Analyste de la certification et de l'accréditation (C et A), ainsi que des évaluations de la menace et des risques (EMR) en sécurité des technologies de l'information (TI)	NIVEAU 3	
I.9 Administrateur de système	NIVEAU 2	
I.9 Administrateur de système	NIVEAU 3	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 2	
P.1 Expert-conseil en gestion du changement	NIVEAU 3	
P.6 Administrateur de projet	NIVEAU 3	
P.7 Coordonnateur de projet	NIVEAU 3	
P.11 Spécialiste/analyste de l'assurance de la qualité	NIVEAU 2	\$

**PIÈCE JOINTE 4.3**  
**BARÈME DE PRIX**  
**VOLET DE TRAVAIL 2**

**Période initiale du contrat :**

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>ANNÉE 1</b>		
(A)	(B)	(C)
Catégorie de ressource	Niveau de compétence	Tarif quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	NIVEAU 2	\$
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	NIVEAU 2	
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	NIVEAU 3	
A.8 Analyste de système	NIVEAU 2	
A.8 Analyste de système	NIVEAU 3	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 2	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 3	

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>ANNÉE 2</b>		
(A)	(B)	(C)
Catégorie de ressource	Niveau de compétence	Tarif quotidien ferme
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	NIVEAU 2	\$
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	NIVEAU 2	
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	NIVEAU 3	
A.8 Analyste de système	NIVEAU 2	
A.8 Analyste de système	NIVEAU 3	
A.11 Testeur	NIVEAU 2	
B.6 Analyste des systèmes opérationnels	NIVEAU 3	
B.14 Rédacteur technique	NIVEAU 3	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 2	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 3	

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>ANNÉE 3</b>		
<b>(A)</b>	<b>(B)</b>	<b>(C)</b>
<b>Catégorie de ressource</b>	<b>Niveau de compétence</b>	<b>Tarif quotidien ferme</b>
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	NIVEAU 2	\$
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	NIVEAU 2	
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	NIVEAU 3	
A.8 Analyste de système	NIVEAU 2	
A.8 Analyste de système	NIVEAU 3	
A.11 Testeur	NIVEAU 2	
B.6 Analyste des systèmes opérationnels	NIVEAU 3	
B.14 Rédacteur technique	NIVEAU 3	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 2	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 3	

<b>Période initiale du contrat</b>		
<b>ANNÉE 4</b>		
<b>(A)</b>	<b>(B)</b>	<b>(C)</b>
<b>Catégorie de ressource</b>	<b>Niveau de compétence</b>	<b>Tarif quotidien ferme</b>
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	NIVEAU 2	\$
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	NIVEAU 2	
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	NIVEAU 3	
A.8 Analyste de système	NIVEAU 2	
A.8 Analyste de système	NIVEAU 3	
A.11 Testeur	NIVEAU 2	
B.6 Analyste des systèmes opérationnels	NIVEAU 3	
B.14 Rédacteur technique	NIVEAU 3	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 2	
I.11 Architecte technologique	NIVEAU 3	

## APPENDICE C DE L'ANNEXE A – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAU DE RÉPONSE – VOLET DE TRAVAIL 2

### 1 CRITÈRES OBLIGATOIRES

TERME	DÉFINITION
Environnement comparable	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Au moins 5 000 postes de travail Windows pris en charge à l'échelle nationale et internationale si ceux-ci font partie d'un réseau protégé, ou au moins 300 postes de travail Windows s'ils font partie d'un réseau classifié;</li> <li>. Au moins 50 serveurs fonctionnant sous Microsoft Windows (Windows 2008 ou une version ultérieure) pris en charge et situés dans au moins cinq (5) villes;</li> <li>i. Système d'exploitation pour poste de travail Microsoft Windows (Windows XP, Windows 7, Windows 10);</li> <li>ii. Hyperviseur VMWare vSphere 5.x et versions ultérieures.</li> </ul> <p><b>Remarque. Dans le cas des critères obligatoires, les chiffres réels doivent être fournis avec le CV.</b></p>
Réseau protégé	S'applique aux renseignements ou aux biens qui, s'ils sont compromis, risqueraient vraisemblablement de porter atteinte à un intérêt autre que l'intérêt national, c'est-à-dire à l'intérêt d'une personne ou d'une organisation.
Réseau classifié	S'applique aux renseignements ou aux biens qui pourraient raisonnablement porter préjudice à l'intérêt national ainsi qu'à la défense et au maintien de la stabilité sociale, politique et économique du Canada s'ils étaient compromis.
Certification et accréditation	La certification constitue le processus d'évaluation, d'essai et d'examen des contrôles de sécurité qui ont été prédéterminés en fonction du type de données dans un système d'information. L'accréditation est une approbation écrite officielle pour le fonctionnement d'un système précis dans un environnement donné, tel que le documente le rapport de certification.
Évaluation et autorisation de sécurité (EAS)	Évaluation de la sécurité et autorisation : le processus qui permet de comprendre les risques associés à un système informatique, d'atténuer ces risques et de les gérer de façon cohérente et mesurable tout au long de son cycle de vie.
Environnement opérationnel	<p>Un ensemble de conditions, de circonstances et d'influences qui agissent sur les forces armées et sur les décisions du commandant de l'unité. En voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. environnement permissif – Environnement opérationnel dans lequel les forces armées et les forces de l'ordre du pays hôte contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, ainsi que l'intention et la capacité d'y contribuer.</li> <li>b. environnement incertain – Environnement opérationnel dans lequel les forces du gouvernement hôte, qu'elles s'opposent ou s'ouvrent aux opérations qu'une unité entend mener, ne contrôlent pas de façon totalement efficace le territoire et la population dans la zone opérationnelle prévue.</li> <li>c. environnement hostile – Environnement opérationnel dans lequel les forces hostiles contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, tout en ayant l'intention et la capacité d'intervenir efficacement ou de s'y opposer.</li> </ul>

## VOLET 2 – Génie des systèmes et soutien à l'intégration

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2		
No	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-1	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que développeur ou architecte de logiciel dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en tant que développeur ou architecte de logiciel ayant procédé au développement ou à la maintenance de logiciels dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-2	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a conçu des solutions en couches .NET au moyen des activités suivantes : i. analyse; ii. conception; i. planification; ii. mise en œuvre. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois.	
O-3	La ressource proposée démontre avoir travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a conçu (architecture, conception et développement) des applications au moyen des bases de données MS SQL Server. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource doit y avoir travaillé pendant au moins un (1) mois.	
O-4	La ressource proposée démontre qu'elle possède au moins six (6) mois d'expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, en architecture, en conception ou en développement de systèmes distribués et fonctionnant sur différents sites à l'intérieur et à l'extérieur d'un même réseau.	

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-5	<p>La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).</p>	
O-6	<p>La ressource proposée possède au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise au cours de trois (3) projets* dans lesquels elle a travaillé avec chacun des langages de programmation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. C# .net;</li> <li>ii. SQL sur MS SQL, Oracle ou DB2;</li> <li>iii. XML ou JSON;</li> <li>iv. HTML et CSS;</li> <li>v. JavaScript ou JQuery.</li> </ul> <p>* Pour que ce projet soit évalué selon l'expérience, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.</p>	
O-7	<p>La ressource a travaillé sur au moins un (1) projet* depuis cinq (5) ans, dans lequel elle a développé des applications au moyen du cadre modèle-vue-contrôleur.</p> <p>* Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins six (6) mois.</p>	

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-8	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise au cours des quinze (15) dernières années, en tant que programmeur ou développeur de logiciels dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-9	La ressource proposée possède au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise au cours de quatre (4) projets* dans lesquels elle a travaillé avec chacun des langages de programmation suivants : i. C# .net; ii. SQL sur MS SQL, Oracle ou DB2; iii. XML ou JSON; iv. HTML et CSS; v. JavaScript ou JQuery. * Pour que ce projet soit évalué selon l'expérience, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.	
O-10	La ressource a travaillé sur au moins deux (2) projets* depuis cinq (5) ans, dans lesquels elle a développé des applications au moyen du cadre modèle-vue-contrôleur. * Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins six (6) mois.	

<b>A.8    Analyste des systèmes, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-11	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-12	La ressource proposée doit avoir au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise dans les six (6) dernières années, en soutien à la mise en œuvre de projets liés à des logiciels de GI-TI mettant en jeu des services de réseau protégé ou de réseau classifié.	
O-13	La ressource proposée doit avoir au moins un (1) an d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en conception d'interfaces pour l'intégration de diverses applications dans les plateformes du logiciel et de l'hyperviseur.	

<b>A.8    Analyste des systèmes, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-14	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant qu'analyste des systèmes dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-15	La ressource proposée doit avoir au moins quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des huit (8) dernières années, en soutien à la mise en œuvre de projets liés à des logiciels de GI-TI mettant en jeu des services de réseau protégé ou de réseau classifié.	
O-16	La ressource proposée doit avoir au moins trois (3) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en conception d'interfaces pour l'intégration de diverses applications dans les plateformes du logiciel et de l'hyperviseur.	

<b>A.11 Testeur, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-17	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant que testeur dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant que testeur dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant que testeur dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-18	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en établissement de procédures pour les essais unitaires*, les essais d'intégration et les essais de régression du logiciel, en se concentrant sur l'automatisation des procédures d'essai. * Les essais unitaires sont de courts fragments de code qu'utilisent les testeurs pendant le processus de développement pour s'assurer que le code respecte la conception souhaitée et fonctionne comme prévu.	
O-19	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en exécution de scripts servant à l'essai du système et de protocoles de test, et en consignation des résultats de ces essais.	

**B.6    Analyste des systèmes opérationnels, niveau 3**

N°	Description de l'exigence	No de page (si atteint)
O-20	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue dans une discipline pertinente en administration des affaires, en informatique ou en génie, et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'analyste des systèmes opérationnels dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-21	La ressource proposée par le soumissionnaire doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience combinée, acquise dans les dix (10) dernières années, en analyse des exigences fonctionnelles et opérationnelles afin de dégager les données, les procédures et les flux décisionnels concernant les initiatives de transformation opérationnelle de GI-TI.	
O-22	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins trois (3) ans d'expérience combinée en analyse des exigences, en rédaction de documents complexes, en organisation de réunions d'information à l'intention de la haute direction* ou en relations avec des intervenants.  * Par « haute direction », on entend l'échelon des directeurs et des colonels et les échelons supérieurs.	

<b>B.14 Rédacteur technique, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-23	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant que rédacteur technique dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant que rédacteur technique dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise dans les quinze (15) dernières années, en tant que rédacteur technique dans un environnement comparable* de GI-TI (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-24	La ressource proposée doit avoir au moins quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des huit (8) dernières années, en tant que rédacteur technique en traduction de documents techniques de l'anglais vers le français, et inversement.	
O-25	La ressource proposée doit posséder au moins trois (3) ans d'expérience combinée, acquise dans les cinq (5) dernières années, en rédaction ou en révision de documents techniques et de gestion de projets, tels que : des modèles de produits livrables de projet, des arrêtés de projet, des leçons apprises, des concepts d'opération et des spécifications relatives aux exigences et à la conception de système.	

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-26	La ressource proposée doit détenir un diplôme de premier cycle d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins deux (2) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins quatre (4) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation) OU posséder six (6) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI comparable* (tel qu'il est défini à la section 1.0, Critères d'évaluation).	
O-27	La ressource proposée doit détenir une certification professionnelle VMware - Data Center Virtualisation ou Gestion du Cloud Management et Automation (VCP-DCV ou VCP-CMA) / ou doit avoir réussi une certification Cisco Professional (CCNP Cloud ou CCNP Data Center ou CCNP Routage et commutation) ou une certification équivalente / ou trois (3) ans d'expérience combinée démontrée au cours des dix (10) dernières années dans les sujets couverts dans les certifications susmentionnées énumérées ci-dessus.	
O-28	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède au moins deux (2) ans d'expérience combinée, acquise depuis cinq (5) ans, en tant qu'architecte technologique dans un réseau protégé ou un réseau classifié.	

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 3</b>		
<b>N°</b>	<b>Description de l'exigence</b>	<b>No de page (si atteint)</b>
O-29	La ressource proposée doit détenir un baccalauréat d'une université reconnue en informatique ou en génie et posséder au moins cinq (5) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) OU être titulaire d'un certificat d'études collégiales de deux (2) ans en informatique et posséder au moins huit (8) ans d'expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) OU posséder dix (10) ans d'expérience combinée, acquise au cours des quinze (15) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de GI-TI similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	
O-30	La ressource proposée doit détenir une certification professionnelle VMware - Data Center Virtualisation ou Gestion du Cloud Management et Automation (VCP-DCV ou VCP-CMA) / ou doit avoir réussi une certification Cisco Professional (CCNP Cloud ou CCNP Data Center ou CCNP Routage et commutation) ou une certification équivalente / ou six (6) années d'expérience combinée démontrée au cours des dix (10) dernières années dans les sujets couverts dans les certifications susmentionnées énumérées ci-dessus.	
O-31	La ressource proposée doit démontrer qu'elle possède quatre (4) ans d'expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, en tant qu'architecte technologique dans un environnement de réseau protégé ou de réseau classifié.	

## 2 CRITÈRES COTÉS

### VOLET 2 – Génie des systèmes et soutien à l'intégration

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-1	<p>La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience de travail dans un projet* de conception de système au moyen des modèles d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Client-serveur;</li> <li>ii. Axé sur les données;</li> <li>iii. Axé sur les événements;</li> <li>iv. En couches;</li> <li>v. Poste à poste;</li> <li>vi. Transfert d'état représentationnel;</li> <li>vii. Basé sur des règles; ou</li> <li>viii. Axé sur le service.</li> </ul> <p>* Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.</p>	4	1 point par modèle		
C-2	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) dans le domaine de la conception et du développement de bases de données relationnelles d'entreprise au moyen de SQL Server, ainsi que dans le développement de logiciels dans <a href="#">ASP.Net</a> et C#.</p>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>≥ 1 an = 1 point</li> <li>≥ 3 ans = 3 points</li> <li>≥ 6 ans = 5 points</li> </ul>		

C-3	<p>La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans le développement d'architectures à l'appui de logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. C2PC;</li> <li>iv. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>v. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>vi. FalconView;</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 2 points  ≥ 5 ans = 3 points</p>		
-----	---	---	---	--	--

<b>A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
	vii. Coalition Shared Database (CSD); viii. Ocean FlightPro; ix. Outil de planification aérospatiale (APT); x. Demandes d'effectif (RFE); xi. Air Force Master Interface System (AFMIS); xii. Trousse d'assaut tactique (TAK).				
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-4	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement de requêtes, de procédures stockées et de fonctions Transact-SQL, ainsi que dans l'optimisation des performances des bases de données au moyen de SQL Server, pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 4 ans = 3 points		
C-5	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement d'applications Web à l'aide de HTML 5 et de JavaScript.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-6	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des huit (8) dernières années, dans le développement ou l'intégration de services* dans le cadre de la conception d'applications d'une solution .Net, ainsi que dans le développement de logiciels dans .Net et C# pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation). * Par services, on entend une combinaison de programmes et de données qui sont mis à disposition des utilisateurs ou d'autres programmes connectés à partir d'un serveur d'entreprise.	4	1 point par année		
<b>Minimum de points =</b>		<b>5</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>10</b>			

A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-7	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement de requêtes, de procédures stockées et de fonctions Transact-SQL, ainsi que dans l'optimisation des performances des bases de données au moyen de SQL Server, pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-8	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement d'applications Web à l'aide de HTML 5 et de JavaScript.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-9	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de services* dans le cadre de la conception d'applications d'une solution .Net, ainsi que dans le développement de logiciels dans .Net et C# pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation). * Par services, on entend une combinaison de programmes et de données qui sont mis à disposition des utilisateurs ou d'autres programmes connectés à partir d'un serveur d'entreprise.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-10	La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de logiciels spécialisés de la Force aérienne : i. NAPPIC; ii. GCCS-J; iii. C2PC; iv. Joint Mission Planning System (JMPS); v. Portable Flight Planning System (PFPS);	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
	vi. FalconView; vii. Coalition Shared Database (CSD); viii. Ocean FlightPro; ix. Outil de planification aérospatiale (APT); <b>x. Demandes d'effectif (RFE);</b> xi. Air Force Master Interface System (AFMIS); <b>xii. Trousse d'assaut tactique (TAK).</b>				
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

A.8 <b>Analyse de systèmes, niveau 2</b>					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-11	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans le développement et la mise en œuvre d'applications et de plates-formes logicielles à l'aide d'au moins 3 des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>ii. Services d'annuaire;</li> <li>iii. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>iv. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>v. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>vi. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 3 points            ≥ 5 ans = 5 points</p>		
C-12	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la rédaction de documentation technique et de documentation d'ingénierie des systèmes (p. ex., conception, plans d'essai, mise en œuvre, documents) pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).</p>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		

<b>A.8    Analyste de systèmes, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-13	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la mise à l'essai, l'analyse, l'étude ou la planification d'une migration ou d'une intégration d'un produit nouveau ou existant dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

A.8 Analyste de systèmes, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-14	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans le développement et la mise en œuvre d'applications et de plates-formes logicielles à l'aide d'au moins 5 des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>ii. Services d'annuaire;</li> <li>ii. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>iii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>iv. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>v. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 3 points            ≥ 6 ans = 5 points</p>		
C-15	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la rédaction de documentation technique et de documentation d'ingénierie des systèmes (p. ex., conception, plans d'essai, mise en œuvre, documents) pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).</p>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 2 points            ≥ 6 ans = 3 points</p>		

<b>A.8    Analyste de systèmes, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-16	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la mise à l'essai, l'analyse, l'étude ou la planification d'une migration ou d'une intégration d'un produit nouveau ou existant dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-17	La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de logiciels spécialisés de la Force aérienne : i. NAPPIC ; xiii. GCCS-J; xiv. C2PC; xv. Joint Mission Planning System (JMPS); xvi. Portable Flight Planning System (PFPS); xvii. FalconView; xviii. Coalition Shared Database (CSD); ii. Ocean FlightPro; xix. Outil de planification aérospatiale (APT); xx. Demandes d'effectif (RFE); xxi. Air Force Master Interface System (AFMIS); iii. Tronçons d'opérations tactiques (TAK)	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>7</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>14</b>			

<b>A.11 Testeur, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-18	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée , acquise au cours des sept (7) dernières années, dans la conversion d'exigences opérationnelles en plans de mise à l'essai de systèmes.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-19	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée , acquise au cours des huit (8) dernières années, dans l'utilisation d'outils de mise à l'essai populaires afin d'automatiser des procédures d'essais, tels que TFS (Microsoft Team Foundation Server et ses logiciels connexes).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-20	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée , acquise au cours des sept (7) dernières années, dans la mise à l'essai d'applications Web et client-serveur sur des projets d'une durée d'au moins 6 mois dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 projet = 1 point ≥ 2 projets = 2 points ≥ 5 projets = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>5</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>9</b>			

<b>B.6    Analyste des systèmes opérationnels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-21	La ressource proposée possède une certification reconnue d'analyste opérationnel notamment, sans toutefois s'y limiter, les certifications Certification of Capability in Business Analysis (CCBA), Certified Business Analysis Professional (CBAP) ou PMI Professional in Business Analysis (PMI-PBA) et une expérience correspondante en analyse opérationnelle de systèmes d'information.	5	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 3 points ≥ 6 ans = 5 points		
C-22	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans la conversion des exigences opérationnelles de l'Aviation royale canadienne en exigences de systèmes.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-23	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans l'établissement d'exigences pour la reconception de processus opérationnels, la modification de processus automatisés, la documentation d'interfaces lors de l'automatisation de processus manuels, l'élaboration de critères d'essais d'acceptation avec les clients et la formulation de recommandations relatives à l'atténuation des risques.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

<b>B.14 Rédacteur technique, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-24	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée importante dans la mise en page de documents techniques et de manuels à l'aide de Microsoft Office, y compris la création de diagrammes avec Microsoft Visio.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-25	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans l'examen et la formulation de recommandations visant à améliorer la documentation technique en anglais et en français.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-26	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans l'élaboration de documents de sécurité des TI à l'appui d'accréditations de sécurité pour un système hébergé dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>5</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>9</b>			

I.11 Architecte technologique, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-27	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience en tant qu'architecte technologique dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-28	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes avec au moins cinq (5) des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Gestion et surveillance des systèmes;</li> <li>ii. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>iii. Services d'annuaire;</li> <li>iv. Services de courrier électronique et de messagerie;</li> <li>v. Services de fichiers et d'impression/de gestion des impressions;</li> <li>vi. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>vii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>viii. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>ix. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives;</li> <li>x. Mise en réseau définie par logiciel dans les centres de données;</li> <li>xi. Architecture Cisco Nexus;</li> <li>xii. Liaisons de données tactiques;</li> <li>. Vidéo plein écran;</li> <li>i. HAIPE.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 3 points  ≥ 5 ans = 5 points</p>		

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-29	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de l'utilisation d'un (1) ou plusieurs des cadres d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Sherwood Applied Business Security Architecture (SASBA);</li> <li>ii. The Open Group Architectural Framework (TOGAF);</li> <li>iii. Department of Defense Architecture Framework, Cadre d'architecture du ministère de la Défense nationale (CAMDN), cadre d'architecture du ministère de la Défense ou cadre d'architecture de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;</li> <li>iv. ISO 19439.</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

I.11 Architecte technologique, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-30	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-31	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes avec au moins cinq (5) des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Gestion et surveillance des systèmes;</li> <li>ii. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>iii. Services d'annuaire;</li> <li>iv. Services de courrier électronique et de messagerie;</li> <li>v. Services de fichiers et d'impression/de gestion des impressions;</li> <li>vi. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>vii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>viii. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>ix. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives;</li> <li>x. Mise en réseau définie par logiciel dans les centres de données;</li> <li>xi. Architecture Cisco Nexus;</li> <li>xii. Liaisons de données tactiques;</li> <li>ii. Vidéo plein écran;</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 3 ans = 3 points  ≥ 6 ans = 5 points</p>		

I.11 Architecte technologique, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
	xiv. HAIPE.				
C-32	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'architecte technologique avec un (1) ou plusieurs des cadres d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Sherwood Applied Business Security Architecture (SABSA);</li> <li>2) The Open Group Architecture Framework (TOGAF);</li> <li>ii. Department of Defense Architecture Framework, Cadre d'architecture du ministère de la Défense nationale (CAMDN), cadre d'architecture du ministère de la Défense ou cadre d'architecture de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;</li> <li>iii. ISO 19439.</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 3 points            ≥ 6 ans = 5 points</p>		
C-33	<p>La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement d'architectures de système à l'appui de logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. C2PC;</li> <li>iv. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>v. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>vi. FalconView;</li> <li>vii. Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>. Ocean FlightPro;</li> <li>viii. Outil de planification aérospatiale (APT);</li> <li>ix. Demandes d'effectif (RFE);</li> <li>x. Air Force Master Interface System (AFMIS);</li> <li>xi. Trousse d'assaut tactique (TAK).</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
<b>Minimum de points =</b>		<b>7</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>14</b>			

## PIÈCE JOINTE 4.2

### CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS (CTC) – VOLET DE TRAVAIL 2

1. Les critères d'évaluation de la présente pièce jointe serviront à évaluer les soumissions dans le cadre de l'appel d'offres et à faciliter l'évaluation des ressources après l'attribution du contrat.
2. Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitæ admissible pour chaque catégorie de ressources demandée aux fins d'évaluation (le soumissionnaire ne doit pas proposer la même ressource plus d'une fois en réponse au présent appel d'offres).
3. Le soumissionnaire doit remplir une grille d'évaluation pour chacun des curriculum vitæ fournis comme décrit dans le tableau 1 ci-dessous. Pour chaque critère, il doit indiquer la partie du curriculum vitæ où la conformité avec les critères est décrite. À défaut de fournir un curriculum vitæ admissible pour chaque catégorie de ressources, la soumission sera jugée non conforme.

**Tableau 1 :** Les soumissionnaires doivent soumettre le nombre suivant de curriculum vitæ par catégorie de ressources en réponse à la présente évaluation. Le nombre réel de ressources nécessaire est énuméré au point 1.2 Sommaire de la partie 1 de l'appel d'offres.

Catégorie professionnelle	Niveau d'expertise	Nombre de curriculum vitæ
A.1 Architecte d'applications/de logiciels	Niveau 2	1
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	Niveau 2	1
A.6 Programmeur ou développeur de logiciels	Niveau 3	2
A.8 Analyste de systèmes	Niveau 2	1
A.8 Analyste de systèmes	Niveau 3	2
A.11 Testeur	Niveau 2	0
B.6 Analyste des systèmes administratifs	Niveau 3	0
B.14 Rédacteur technique	Niveau 3	0
I.11 Architecte technologique	Niveau 2	1
I.11 Architecte technologique	Niveau 3	5

TERME	DÉFINITION
Environnement comparable	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Au moins 5 000 postes de travail Windows pris en charge à l'échelle nationale et internationale si ceux-ci font partie d'un réseau protégé, ou au moins 300 postes de travail Windows s'ils font partie d'un réseau classifié;</li> <li>. Au moins 50 serveurs fonctionnant sous Microsoft Windows (Windows 2008 ou une version ultérieure) pris en charge et situés dans au moins cinq (5) villes;</li> <li>i. Système d'exploitation pour poste de travail Microsoft Windows (Windows XP, Windows 7, Windows 10);</li> <li>ii. Hyperviseur VMWare vSphere 5.x et versions ultérieures.</li> </ul> <p><b>Remarque. Dans le cas des critères obligatoires, les chiffres réels doivent être fournis avec le CV.</b></p>
Réseau protégé	S'applique aux renseignements ou aux biens qui, s'ils sont compromis, risqueraient vraisemblablement de porter atteinte à un intérêt autre que l'intérêt national, c'est-à-dire à l'intérêt d'une personne ou d'une organisation.
Réseau classifié	S'applique aux renseignements ou aux biens qui pourraient raisonnablement porter préjudice à l'intérêt national ainsi qu'à la défense et au maintien de la stabilité sociale, politique et économique du Canada s'ils étaient compromis.
Certification et accréditation	La certification constitue le processus d'évaluation, d'essai et d'examen des contrôles de sécurité qui ont été prédéterminés en fonction du type de données dans un système d'information. L'accréditation est une approbation écrite officielle pour le fonctionnement d'un système précis dans un environnement donné, tel que le documente le rapport de certification.
Évaluation et autorisation de sécurité (EAS)	Évaluation de la sécurité et autorisation : le processus qui permet de comprendre les risques associés à un système informatique, d'atténuer ces risques et de les gérer de façon cohérente et mesurable tout au long de son cycle de vie.
Environnement opérationnel	<p>Un ensemble de conditions, de circonstances et d'influences qui agissent sur les forces armées et sur les décisions du commandant de l'unité. En voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. environnement permissif – Environnement opérationnel dans lequel les forces armées et les forces de l'ordre du pays hôte contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, ainsi que l'intention et la capacité d'y contribuer.</li> <li>b. environnement incertain – Environnement opérationnel dans lequel les forces du gouvernement hôte, qu'elles s'opposent ou s'ouvrent aux opérations qu'une unité entend mener, ne contrôlent pas de façon totalement efficace le territoire et la population dans la zone opérationnelle prévue.</li> <li>c. environnement hostile – Environnement opérationnel dans lequel les forces hostiles contrôlent les opérations qu'une unité entend mener, tout en ayant l'intention et la capacité d'intervenir efficacement ou de s'y opposer.</li> </ul>

## 2.2 VOLET 2 – Génie des systèmes et soutien à l'intégration

A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-1	<p>La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience de travail dans un projet* de conception de système au moyen des modèles d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Client-serveur;</li> <li>ii. Axé sur les données;</li> <li>iii. Axé sur les événements;</li> <li>iv. En couches;</li> <li>v. Poste à poste;</li> <li>vi. Transfert d'état représentationnel;</li> <li>vii. Basé sur des règles; ou</li> <li>viii. Axé sur le service.</li> </ul> <p>* Pour que ce projet soit évalué, la ressource proposée doit y avoir travaillé pendant au moins trois (3) mois.</p>	4	1 point par modèle		
C-2	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) dans le domaine de la conception et du développement de bases de données relationnelles d'entreprise au moyen de SQL Server, ainsi que dans le développement de logiciels dans <a href="#">ASP.Net</a> et C#.</p>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>≥ 1 an = 1 point</li> <li>≥ 3 ans = 3 points</li> <li>≥ 6 ans = 5 points</li> </ul>		
C-3	<p>La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des cinq (5) dernières années, dans le développement d'architectures à l'appui de logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. C2PC;</li> <li>iv. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>v. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>vi. FalconView;</li> </ul>	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>≥ 1 an = 1 point</li> <li>≥ 2 ans = 2 points</li> <li>≥ 5 ans = 3 points</li> </ul>		

<b>A.1 Architecte d'applications et de logiciels, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
	vii. Coalition Shared Database (CSD); viii. Ocean FlightPro; ix. Outil de planification aérospatiale (APT); x. Demandes d'effectif (RFE); xi. Air Force Master Interface System (AFMIS); xii. Trousse d'assaut tactique (TAK).				
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-4	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement de requêtes, de procédures stockées et de fonctions Transact-SQL, ainsi que dans l'optimisation des performances des bases de données au moyen de SQL Server, pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 4 ans = 3 points		
C-5	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement d'applications Web à l'aide de HTML 5 et de JavaScript.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-6	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des huit (8) dernières années, dans le développement ou l'intégration de services* dans le cadre de la conception d'applications d'une solution .Net, ainsi que dans le développement de logiciels dans .Net et C# pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation). * Par services, on entend une combinaison de programmes et de données qui sont mis à disposition des utilisateurs ou d'autres programmes connectés à partir d'un serveur d'entreprise.	4	1 point par année		
<b>Minimum de points =</b>		<b>5</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>10</b>			

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-7	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement de requêtes, de procédures stockées et de fonctions Transact-SQL, ainsi que dans l'optimisation des performances des bases de données au moyen de SQL Server, pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-8	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée dans le développement d'applications Web à l'aide de HTML 5 et de JavaScript.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-9	La ressource proposée démontre qu'elle possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de services* dans le cadre de la conception d'applications d'une solution .Net, ainsi que dans le développement de logiciels dans .Net et C# pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation). * Par services, on entend une combinaison de programmes et de données qui sont mis à disposition des utilisateurs ou d'autres programmes connectés à partir d'un serveur d'entreprise.	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
C-10	La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de logiciels spécialisés de la Force aérienne : i. NAPPIC; ii. GCCS-J; iii. C2PC; iv. Joint Mission Planning System (JMPS); v. Portable Flight Planning System (PFPS);	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		

<b>A.6 Programmeur ou développeur de logiciels, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
	vi. FalconView; vii. Coalition Shared Database (CSD); viii. Ocean FlightPro; ix. Outil de planification aérospatiale (APT); <b>x. Demandes d'effectif (RFE);</b> xi. Air Force Master Interface System (AFMIS); <b>xii. Trousse d'assaut tactique (TAK).</b>				
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>12</b>			

A.8 <b>Analyse de systèmes, niveau 2</b>					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-11	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans le développement et la mise en œuvre d'applications et de plates-formes logicielles à l'aide d'au moins 3 des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>i. Services d'annuaire;</li> <li>ii. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>iii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>iv. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>v. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 3 points  ≥ 5 ans = 5 points</p>		
C-12	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la rédaction de documentation technique et de documentation d'ingénierie des systèmes (p. ex., conception, plans d'essai, mise en œuvre, documents) pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).</p>	3	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 2 points  ≥ 5 ans = 3 points</p>		

<b>A.8    Analyste de systèmes, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-13	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la mise à l'essai, l'analyse, l'étude ou la planification d'une migration ou d'une intégration d'un produit nouveau ou existant dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

A.8 Analyste de systèmes, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-14	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans le développement et la mise en œuvre d'applications et de plates-formes logicielles à l'aide d'au moins 5 des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>ii. Services d'annuaire;</li> <li>ii. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>iii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>iv. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>v. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives.</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 3 points            ≥ 6 ans = 5 points</p>		
C-15	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la rédaction de documentation technique et de documentation d'ingénierie des systèmes (p. ex., conception, plans d'essai, mise en œuvre, documents) pour un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).</p>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 2 points            ≥ 6 ans = 3 points</p>		

A.8 Analyste de systèmes, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-16	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la mise à l'essai, l'analyse, l'étude ou la planification d'une migration ou d'une intégration d'un produit nouveau ou existant dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation).	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 3 ans = 2 points ≥ 6 ans = 3 points		
C-17	La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement ou l'intégration de logiciels spécialisés de la Force aérienne : <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC ;</li> <li>xiii. GCCS-J;</li> <li>xiv. C2PC;</li> <li>xv. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>xvi. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>xvii. FalconView;</li> <li>xviii. Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>ii. Ocean FlightPro;</li> <li>xix. Outil de planification aérospatiale (APT);</li> <li>xx. Demandes d'effectif (RFE);</li> <li>xxi. Air Force Master Interface System (AFMIS);</li> <li>iii. Tronçon d'écoulement tactique (TAK)</li> </ul>	3	≥ 1 an = 1 point ≥ 2 ans = 2 points ≥ 5 ans = 3 points		
<b>Minimum de points =</b>		<b>7</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>14</b>			



I.11 Architecte technologique, niveau 2					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-18	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience en tant qu'architecte technologique dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-19	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes avec au moins cinq (5) des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Gestion et surveillance des systèmes;</li> <li>ii. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>iii. Services d'annuaire;</li> <li>iv. Services de courrier électronique et de messagerie;</li> <li>v. Services de fichiers et d'impression/de gestion des impressions;</li> <li>vi. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>vii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>viii. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>ix. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives;</li> <li>x. Mise en réseau définie par logiciel dans les centres de données;</li> <li>xi. Architecture Cisco Nexus;</li> <li>xii. Liaisons de données tactiques;</li> </ul> <p>. Vidéo plein écran; i. HAIPE.</p>	5	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 2 ans = 3 points  ≥ 5 ans = 5 points</p>		

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 2</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
C-20	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée de l'utilisation d'un (1) ou plusieurs des cadres d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Sherwood Applied Business Security Architecture (SASBA);</li> <li>ii. The Open Group Architectural Framework (TOGAF);</li> <li>iii. Department of Defense Architecture Framework, Cadre d'architecture du ministère de la Défense nationale (CAMDN), cadre d'architecture du ministère de la Défense ou cadre d'architecture de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;</li> <li>iv. ISO 19439.</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		
<b>Minimum de points =</b>		<b>6</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>11</b>			

I.11 Architecte technologique, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
C-21	La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'architecte technologique dans un environnement classifié.	3	1 point par année		
C-22	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée dans la conception et la mise en œuvre de systèmes avec au moins cinq (5) des technologies suivantes dans un environnement similaire* (tel que défini à la section 1.0 Critères d'évaluation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Gestion et surveillance des systèmes;</li> <li>ii. Infrastructure de bureau virtuel (VDI) et déploiement de logiciels et de systèmes d'exploitation (p. ex., système d'exploitation Windows pour ordinateur de bureau, Microsoft Deployment Toolkit, produits VMWare prenant en charge la VDI, virtualisation d'applications);</li> <li>iii. Services d'annuaire;</li> <li>iv. Services de courrier électronique et de messagerie;</li> <li>v. Services de fichiers et d'impression/de gestion des impressions;</li> <li>vi. Services de groupe de travail coopératifs;</li> <li>vii. Équilibrage des charges des centres de données et zonage de la disponibilité des données régionales;</li> <li>viii. Plates-formes de gestion du nuage;</li> <li>ix. Outils d'orchestration d'applications infonuagiques natives;</li> <li>x. Mise en réseau définie par logiciel dans les centres de données;</li> <li>xi. Architecture Cisco Nexus;</li> <li>xii. Liaisons de données tactiques;</li> <li>ii. Vidéo plein écran;</li> </ul>	5	<p>≥ 1 an = 1 point  ≥ 3 ans = 3 points  ≥ 6 ans = 5 points</p>		

I.11 Architecte technologique, niveau 3					
Coté	Description	Max. de points	Facteurs expérience et connaissances	Note	N° de page de la proposition
	xiv. HAIPE.				
C-23	<p>La ressource proposée a démontré qu'elle possède une expérience combinée en tant qu'architecte technologique avec un (1) ou plusieurs des cadres d'architecture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Sherwood Applied Business Security Architecture (SABSA);</li> <li>2) The Open Group Architecture Framework (TOGAF);</li> <li>ii. Department of Defense Architecture Framework, Cadre d'architecture du ministère de la Défense nationale (CAMDN), cadre d'architecture du ministère de la Défense ou cadre d'architecture de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord;</li> <li>iii. ISO 19439.</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 3 ans = 3 points            ≥ 6 ans = 5 points</p>		
C-24	<p>La ressource proposée possède une expérience combinée, acquise au cours des dix (10) dernières années, dans le développement d'architectures de système à l'appui de logiciels spécialisés de la Force aérienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. NAPPIC;</li> <li>ii. GCCS-J;</li> <li>iii. C2PC;</li> <li>iv. Joint Mission Planning System (JMPS);</li> <li>v. Portable Flight Planning System (PFPS);</li> <li>vi. FalconView;</li> <li>vii. Coalition Shared Database (CSD);</li> <li>. Ocean FlightPro;</li> <li>viii. Outil de planification aérospatiale (APT);</li> <li>ix. Demandes d'effectif (RFE);</li> <li>x. Air Force Master Interface System (AFMIS);</li> <li>xi. Trousse d'assaut tactique (TAK).</li> </ul>	3	<p>≥ 1 an = 1 point            ≥ 2 ans = 2 points            ≥ 5 ans = 3 points</p>		

<b>I.11 Architecte technologique, niveau 3</b>					
<b>Coté</b>	<b>Description</b>	<b>Max. de points</b>	<b>Facteurs expérience et connaissances</b>	<b>Note</b>	<b>N° de page de la proposition</b>
<b>Minimum de points =</b>		<b>7</b>	<b>Total des points =</b>		
<b>Maximum de points =</b>		<b>14</b>			